

*Document mis à jour le 3 janvier 2011*

## **Institut national de recherches archéologiques préventives**

### **Liste des membres du conseil d'administration (article 8 du décret n°2002-90 du 16 janvier 2002 portant statut de l'Inrap)**

*Président du conseil d'administration* : Monsieur Jean-Paul JACOB (décret du 2 juillet 2008)

*Autres membres siégeant avec voix délibérative* :

#### **Article 8-1° du décret : 7 représentants de l'Etat**

- a) Le secrétaire général du ministère chargé de la culture (Monsieur Guillaume BOUDY ou son représentant – Madame Valérie VESQUE-JEANCARD, secrétaire générale adjointe ou David ZIVIE, chef du bureau du budget et des affaires financières)
- b) Le directeur général des patrimoines (Monsieur Philippe BELAVAL ou son représentant - Madame Isabelle MARECHAL, directrice adjointe ou Marc DROUET, sous-directeur de l'archéologie)
- c) Le directeur général pour la recherche et l'innovation au ministère chargé de la recherche (Monsieur Ronan STEPHAN ou son représentant - Monsieur Henri DUDAY, chargé de mission dans le secteur "science de l'homme et de la société" au service de la stratégie de la recherche et de l'innovation ou Monsieur Philippe CASELLA, directeur scientifique adjoint des sciences et de la société, Mission scientifique universitaire)
- d) Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle au ministère chargé de l'enseignement supérieur (Monsieur Patrick HETZEL ou son représentant - Monsieur François QUEYREL ou Flora BLANCHON)
- e) Le directeur du budget (Monsieur Philippe JOSSE ou son représentant – Monsieur Jean-Sébastien BASSET, chef du bureau 8 BCJS ou Madame Marie-Astrid RAVON, sous-directrice (ou Madame Céline VERWAEDE))
- f) Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature (Monsieur Jean-Marc MICHEL ou son représentant Monsieur Thierry LEMOINE, sous-directeur)
- g) Monsieur Guy SAN JUAN, conservateur régional de l'archéologie des Pays-de-la-Loire (arrêtés du 25 août 2006 et du 23 novembre 2009)

**Article 8-2° du décret : 2 représentants des organismes de recherche et d'enseignement supérieur**

a) Le directeur général du Centre national de la recherche scientifique (Monsieur Alain FUCHS – président du Cnrs et en assurant la direction générale aux termes du décret du 29/10/2009 modifiant le décret n°82-993 portant statut du Cnrs - ou son représentant, Madame Françoise LE MORT, directrice adjointe scientifique, Institut des sciences humaines et sociales)

b) Le président de la Conférence des présidents d'université (Monsieur Lionel COLLET – élections du 18 décembre 2008 - ou un autre membre de cette instance désigné par lui)

**Article 8-3° du décret : 2 représentants de collectivités territoriales** (arrêté de nomination du 23 novembre 2009)

***Membres titulaires :***

Monsieur Joël GIRAUD, maire de L'Argentière-la-Bessée

Monsieur Jean-Pierre DECOMBAS, conseiller général délégué au schéma départemental de l'archéologie, conseil général du Puy-de-Dôme

***Membres suppléants :***

Monsieur Robert HEIMLICH, maire de Forstfeld (J Giraud)

Monsieur Constantin RODRIGUEZ, vice-président du conseil général de la Nièvre (JP Decombas)

**Article 8-4° du décret : 2 représentants des personnes publiques et privées concernées par l'archéologie préventive** (arrêté de nomination du 23 novembre 2009, arrêté de nomination du 27 juillet 2010, arrêté du 23 décembre 2010)

***Membres titulaires :***

Monsieur M. Denis MAITRE, président de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)

Monsieur François CAZOTTES, adjoint au directeur des infrastructures de transport à la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM)

***Membres suppléants :***

Monsieur Marc PIGEON, président de la Fédération des promoteurs constructeurs de France (FPC)

Monsieur Georges CRESTIN, président de la commission archéologie préventive du Syndicat National des professionnels de l'Aménagement et du Lotissement (SNAL)

**Article 8-5° du décret : 4 membres élus par et parmi les personnels de l'INRAP** (élections du 3 décembre 2009)

***Membres titulaires :***

Monsieur Matthieu MORIAMEZ (syndicat CGT)

Madame Valérie RENAULT (syndicat CGT)  
Monsieur Jean-Christophe BATS (syndicat SUD)  
Monsieur Thierry MASSAT (syndicat FSU)

***Membres suppléants pour la CGT :***

Monsieur Nicolas BIERENT, Monsieur Laurent CORDIER.

***Membre suppléant pour SUD :***

Monsieur Boris KERAMPAN

***Membre suppléant pour FSU :***

Madame Sylvie COCQUERELLE

**Article 8-6° du décret : 4 personnalités qualifiées dans le domaine de l'archéologie** (arrêté de nomination du 23 novembre 2009)

***Personnalités désignées par le ministre chargé de la culture***

Monsieur Vincent GUICHARD, directeur général du Centre archéologique européen, Bibracte

Madame Françoise DUMASY, professeure à l'université Paris-I

***Personnalités désignées par le ministre chargé de la recherche***

Monsieur Martial MONTEIL, professeur à l'université de Nantes

Mademoiselle Dominique VALBELLE, professeure à l'Université Paris-IV

\* \* \*

***Membres assistant au conseil d'administration avec voix consultative :***

Monsieur Arnaud ROFFIGNON, directeur général de l'établissement public (décret du 11 janvier 2010)

Monsieur Pascal DEPAEPE, directeur scientifique et technique de l'établissement public

Monsieur Maurice BESTOSO, chef du département du contrôle budgétaire au sein du Service de contrôle budgétaire et comptable ministériel

Monsieur Jean-Fernand AMAR, agent comptable de l'établissement public (arrêté du 14 juin 2004)